

La Garde d'Honneur de l'Ossuaire de Notre Dame de Lorette

Article écrit par Aimé DELENGAIGNE - Chef du Groupe 19 des Gardes d'Honneur

Dès que la Tour-Lanterne et son ossuaire furent érigés, l'Association du Monument de Notre Dame de Lorette a constitué, avec des concours parfaitement désintéressés, une Garde d'Honneur quotidienne auprès des reliques des morts qui reposent dans cette nécropole. Cette garde veut maintenir le souvenir des "Morts pour la France". Pour ce faire, elle délègue chaque jour, du 1er mars au 30 novembre, une douzaine de ses membres afin de monter une garde permanente à l'Ossuaire. Elle a également pour but de représenter les familles des morts qui reposent dans le cimetière militaire national.



Alain DUBREUCQ a déposé une gerbe au nom de la Municipalité

Fort de plus de 4.000 membres, la Garde d'Honneur est articulée en 22 groupes ayant siège dans les localités de la région proches de la colline de Lorette.

Pour être Garde d'Honneur, tout homme majeur doit être présenté à l'un des chefs de groupe par deux gardes qui seront ses parrains et qui répondent de son honorabilité. Il prend, avant tout, l'engagement sur l'honneur d'assurer, chaque année à une date précise, une journée de présence à l'Ossuaire de la Tour. Cette règle est la base même de l'institution de la Garde d'Honneur. Tout manquement entraîne automatiquement une exclusion. Le garde en service est reconnaissable à sa tenue : costume, cravate, béret avec insigne et brassard tricolore de l'Association.

Le groupe de Sains-en-Gohelle (groupe 19 selon l'ordre alphabétique) a été créé en 1954 par un groupe de mineurs de la fosse 10. Il fête son 60ème anniversaire cette année. Le groupe compte 120 membres, dont 100 qui assureront, en 2014, leur tour de garde du 25 juin au 1er juillet, par groupe de 14.

Le 6 avril dernier, Sains-en-Gohelle a eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée Plénière de la Garde, qui a consisté à réunir les 5 à 600 membres et les autorités (Préfet, Evêque, Députés, Maires, ...) afin de débattre des orientations de l'association, avant de se rendre, en défilé, aux monuments aux morts, où après le dépôt de gerbes du Maire, du Préfet et d'un représentant de la Région, le drapeau de la Garde d'Honneur de Notre Dame de Lorette a été confié, pour l'année à venir, au groupe de Sains.

Consécutivement à la tenue de cette Assemblée Plénière, le lundi de Pâques, les Gardes d'Honneur de Notre Dame de Lorette, accompagnés par Eric Denuit, Adjoint au Maire représentant la Municipalité, ont eu l'honneur de raviver la flamme de l'arc du Triomphe.

Cette cérémonie, guidée par les gardiens de la Flamme est particulièrement empreinte d'émotion. Tous les participants en témoignent ...

La Chasse à l'Oeuf



Le soleil a fait une timide apparition pour la traditionnelle chasse à l'oeuf organisée par la commune. Samedi 19 avril, les jeunes enfants, se sont élancés dans la pâture Charlemagne. Une fois la collecte effectuée, les oeufs ont été partagés et chacun est reparti avec un grand sachet de chocolats offert par les élus municipaux.

Un beau moment de convivialité comme on les aime ...

Soirée Dansante du Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé le Mercredi 23 Avril dernier une soirée dansante pour les moins de 18 ans.

Plus de 150 ados ont participé à cette manifestation dont les bénéfices seront prochainement reversés à l'Association "Rêves" qui aide les enfants gravement malades à grandir en accomplissant leurs rêves.



Agenda

- Du 7 au 14 Mai
Boulevard du Général de Gaulle
Ducasse
- Jeudi 8 Mai - 11 h
Monument aux Morts - Rue Pasteur
Commémoration du 8 Mai 1945
- Jeudi 8 Mai - 13 h
Salle des Fêtes
Repas des Anciens Combattants
- Dimanche 11 Mai - Toute la Journée
Avenue du Prince
Marché aux Puces de la Pétanque
- Mercredi 14 Mai - 14 h à 18 h
Salle des Fêtes
"El'tarte d'el'Ducasse"
réservée aux Retraités Sainsois
- Dimanche 18 Mai - Toute la Journée
Halle des Sports
Championnat de Badminton
- Samedi 24 Mai - 13 h 30 à 18 h 30
Halle des Sports
Compétition de Judo
- Dimanche 25 Mai - 8 h 00 à 18 h 00
Salle des Fêtes
Elections Européennes
- Samedi 31 Mai - 20 h 30
et Dimanche 1er Juin - 15 h
Halle des Sports
Spectacle organisé par le Twirling
- Samedi 7 Juin - 18 h
Halle des Sports
Gala de Clôture
de la Jeunesse Sportive Sainsoise
- Samedi 7 Juin - à partir de 14 h
Salle Marguerite
Clôture du Printemps du Livre
- Dimanche 15 Juin - Toute la Journée
Halle des Sports
Compétition de Gymnastique (J.S.S.)
- Samedi 21 Juin - 20 h 15
Halle des Sports
Gala de Danse de la section
"New Dance"
- Samedi 21 Juin - Toute la journée
Rues Jaurès, Claudel, Dupuich
et Résidence Manneret
Marché aux Puces de la Sarbacane

SAINS EN-GOHELLE N°0 - MAI 2014



Magazine



EDITO



Nous avons vécu dans cette deuxième quinzaine de Mars un moment de souffle démocratique.

Les électeurs Sainsois ont majoritairement fait confiance à la liste "En Action pour l'Avenir" que j'ai eu plaisir à emmener.

Le temps du rassemblement est venu et le Conseil Municipal s'est mis en place en l'absence de six conseillers de la minorité, ce que nous déplorons profondément.

A noter que j'emploie le terme de minorité car je souhaite bannir le terme "conseiller de l'opposition", ne devons nous pas avoir une même ambition pour notre Commune ?

Néanmoins, la nouvelle équipe est en train de trouver ses marques et de nouer toutes les relations innées à un début de mandat.

Deux sujets prioritaires :

- les finances de la Commune qui vont faire l'objet d'un examen dont vous aurez communication ;

- les rythmes éducatifs à finaliser pour la prochaine rentrée qui seront un compromis entre tous les acteurs.

Vous pouvez compter sur la disponibilité et l'engagement de la nouvelle équipe.

Votre Maire, Alain DUBREUCQ

Ce journal est un nouveau moyen de communication entre la mairie et les Sainsoises et Sainsois. Un format A3, simple, efficace, direct. Vous y trouverez les événements passés, les projets, l'agenda et différentes informations sur notre Commune.

Ce journal, encore une nouveauté, sera distribué dans vos boîtes aux lettres par les élus. Cela renforcera le lien entre la Mairie et les habitants.

Pour compléter les moyens de communication, prochainement, le site de la Mairie sera restructuré, en attendant vous avez à votre disposition la page Facebook : "VILLE DE SAINS-EN-GOHELLE".

Nous vous informons également que les panneaux d'affichage municipal, associatif et libre, lieu important de démocratie qui avaient été retirés par la Municipalité précédente, seront très prochainement remis en place.



ZOOM

Ce journal n'a, pour l'instant, pas de nom. Nous vous proposons de le choisir vous-mêmes. Envoyez vos propositions à : lejournaldesains@gmail.com

VOS ELUS

Les Adjoints



Odile LELEU
Relations Publiques, Relations
Extérieures, Etat-Civil, Finances

sur rendez-vous au service Etat-Civil
03.21.44.94.07
frederique.delaby@sains-en-gohelle.fr



Jean-Jacques LOOTEN
Sports, Environnement,
Emploi, Insertion

sur rendez-vous au service Emploi
jeudi de 9h30 à 12h00
03.21.40.25.30
denischarline2013@gmail.com



Eric DENUOT
Culture, Communication,
Jumelage
mardi de 14h à 16h - jeudi de 10h à 12h
Service Communication : 03.21.44.94.09
manuelle.goudroye@sains-en-gohelle.fr
Service Culture : 03.21.45.62.40
peggydrouvin@yahoo.fr



Christelle CZECH
Affaires Scolaires,
Enseignement
mercredi de 10h00 à 12h00
03.21.45.62.41
gronier.christophe@sains-en-gohelle.fr



Marcel CLEMENT
Travaux, Voirie,
Services Techniques
Centre Technique Municipal
03.21.44.94.21
isabelle.lucas@sains-en-gohelle.fr



Véronique VOLCKAERT
Vie Associative, Festivités,
Commerce et Artisanat Local
Permanence en Mairie
chaque lundi de 14h à 16h
sur rendez-vous au Service Festivités
03.21.44.94.09
manuelle.goudroye@sains-en-gohelle.fr



Jean-Jacques CAPELLE
Affaires Sociales
C.C.A.S. - 03.21.44.94.15
aide sociale :
permanence chaque lundi matin
contrats aidés :
permanence chaque mardi matin



Alain DUBREUCQ
Maire et Conseiller Communautaire

sur rendez-vous au Secrétariat du Maire
03.21.44.94.07
frederique.delaby@sains-en-gohelle.fr

Les Conseillers Délégués

Crépin INCANA
Gestion, Marchés Publics,
Ressources Humaines

sur rendez-vous au service Urbanisme
03.21.44.93.43
roland.patrice@sains-en-gohelle.fr



Alain FATOUT
Sécurité des Citoyens
Sécurité Routière

sur rendez-vous au service A.S.V.P.
03.21.45.79.83
arnaud.delcourte@hotmail.fr



Jean HAPPIETTE
Jeunesse, Démocratie Participative
et Citoyenne

Lundi 16h30 à 18h30 ou sur Rendez-Vous
Jeunesse : 03.21.45.62.40
peggydrouvin@yahoo.fr
Démocratie Participative et Cit. : 03.21.44.94.09
manuelle.goudroye@sains-en-gohelle.fr



Yvan BEAUMONT
Restauration Scolaire
et Collective

sur rendez-vous
03.21.45.62.41
gronier.christophe@sains-en-gohelle.fr



Jean-Luc BRU
Aménagement du Territoire,
Urbanisme, Accessibilité

sur rendez-vous au service Urbanisme
03.21.44.93.43 ou 03.21.44.94.18
roland.patrice@sains-en-gohelle.fr
fabienne.gocha@sains-en-gohelle.fr



Mauricette FLOCTEL
Troisième Âge

sur rendez-vous au C.C.A.S.
03.21.44.94.59
edith.rybakowski@ccas-sainsengohelle.fr



Martine HAUSPIEZ
Logement

sur Rendez-Vous au C.C.A.S.
03.21.44.94.15
myriam.ferrand@ccas-sainsengohelle.fr



Dorise TRANAIN
Conseillère Communautaire

Les Conseillers du groupe majoritaire

**Charlène VICHERY,
Karine ANSEL,
Maurice DEBAY,
Nicole BOCQUET,
Samia SEHLI,
Georgie FONTAINE**

Les Conseillers des groupes minoritaires

**Jean-Luc WERY,
Conseiller Communautaire
Katy CLEMENT,
Jean-Louis BULTEZ,
Cathy BEAUMONT,
Jean-Luc ROUSSEL,
Fabienne BALAVOINE,
Jean-Marc WAREMBOURG**

Info' finances

Dès notre arrivée, nous
avons pu vérifier les
énormes difficultés
financières de notre
Ville. Il s'avère, outre un
endettement conséquent,
qu'il existe près de
700.000 € de factures
impayées.

Cette situation inquiétante
ne pourra se résorber
sans une prise de
conscience collective
et l'investissement de
tous les acteurs de la vie
locale.

Décisions et Orientations prises par la nouvelle Municipalité

- Baisse des indemnités des élus de 25 % ;
- Equipe Municipale élargie pour utiliser un maximum de compétences ;
- Permanence de certains élus (pour les postes les plus sollicités). Les autres sont à votre disposition sur rendez-vous ;
- Remunicipalisation des services jeunesse, éducation et culture ;
- Restructuration de l'organigramme des services dans un souci de cohérence et d'efficacité ;
- Préparation de l'Audit ;
- Le grand chantier des comités de quartier est commencé (logistique) . Une réunion d'information est prévue au mois de Juin ;
- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) s'installera très prochainement dans une cellule située Place de la Mairie ;
- Réunion avec l'ensemble des associations locales afin d'établir le lien qui permettra un travail en collaboration. Afin de participer à l'effort collectif, les subventions aux associations seront réduites d'au moins 25% en 2014.

GROS PLAN

Dans ce premier numéro de
ce nouveau magazine
Sainsois, nous vous proposons en gros plan :
- l'harmonie de Sains qui a accompagné notre Ville depuis 1914 ;
- les Gardes d'Honneur de Notre-Dame de Lorette qui veillent sur la mémoire de 45 000 soldats.

L'Harmonie fête son centenaire

Article écrit par Jean-Marc LEFEBVRE, Président de l'Harmonie



L'harmonie de Sains-en-Gohelle a retracé ce 12 avril dernier 100 ans de musique et de mémoire, dont une grande part en hommage au conflit de la première guerre mondiale dont nous commémorons également le centenaire. Le spectacle « souvenir d'un vieux tambour » (écrit par Marc Devaux) évoque l'histoire d'un musicien fictif de l'orchestre et le traumatisme qu'a laissé le premier conflit mondial tout au long de sa vie.

Des acteurs adultes et des acteurs élèves du collège « Jean Rostand » ont évolué dans une mise en scène théâtrale et musicale retraçant la vie de ce vieux tambour et les époques que notre orchestre communal a traversé.



L'orchestre d'harmonie accompagné par la chorale du collège a interprété des œuvres musicales de 1914 à nos jours (musique militaire, grand classique et variétés des années 60 à 80).

La mise en scène incluait des projections sur grand écran de photographies et de vidéos.

Une soirée appréciée à sa juste valeur par les nombreux spectateurs venus applaudir les (presque) 100 musiciens et choristes dans un grand spectacle en « live ».

L'Harmonie de Sains-en-Gohelle est l'héritière directe de l'Harmonie des Mines de Béthune. Ses premiers statuts datent de 1914. Dénommée "Harmonie de la Fosse 10", puis "Harmonie de la Fosse 13", elle est indissociable de notre passé minier.

La volonté de nos aînés était de rassembler la cité des mineurs et de leur famille autour de la musique. L'harmonie accompagne, depuis, toutes les fêtes patriotiques, toutes les commémorations avec ferveur et ordre. 100 ans après, la ferveur est toujours là et l'innovation aussi. Elle évolue en accord avec son époque et sa ville.



Après la fusion avec l'Harmonie de « Sains-Village », elle continue de remporter de nombreux concours, conforte sa position parmi les meilleures de la région. La notoriété de l'Harmonie n'est plus à faire.

L'Harmonie est une association Sainsoise présidée par Jean-Marc Lefebvre, dirigée d'une baguette exigeante mais d'une très grande qualité artistique par Richard Gaumé. Les répétitions ont lieu tous les mercredis soir.

Une Harmonie, comme il se doit, est constituée d'une section "cuivres", d'une section "bois" et d'une section "percussions". Elle est également accompagnée d'une guitare basse ou d'un piano quand l'orchestration le demande. L'école de musique de Sains permet d'introduire régulièrement de nouveaux et jeunes musiciens dans cet ensemble mais chaque Sainsois musicien peut venir participer à cette expérience artistique.

Ces jeunes musiciens suivront peut-être les traces des trois "anciens" de l'orchestre mis à l'honneur à la fin du spectacle : Roger Warembourg entré à l'harmonie en 1933 et qui a déjà reçu toutes les décorations proposées par la Fédération Musicale 59/62 et la Confédération Musicale de France, Michel Diette et André Decroix entrés respectivement en 1942 et 1944 à l'harmonie.

Contacts :

Jean-Marc Lefebvre - 06 19 44 85 20 - Richard Gaumé - 06 73 83 40 46
e.m.s.benoit.lelong@orange.fr - jean-marc.lefebvre@neuf.fr